



Buxia énergies
L'énergie citoyenne

LETTRE N° 3
Janvier 2017



Nous avons eu beaucoup d'événements nouveaux en cette fin 2016. A commencer par l'**attribution par la Région d'une subvention** suite à notre demande faite en juin dernier. Elle vient soutenir les investissements sur les **cinq premières centrales que nous prévoyions**, présentées sur l'acronyme **CITE PV²**, pour Citoyens Investis dans la Transition Énergétique, PhotoVoltaïque en Pays Voironnais, avec les deux de 2016, trois nouvelles centrales le complètent en 2017, la salle polyvalente de la Buisse, le toit de l'école de Billeu et un immeuble d'habitat partagé en construction à faible impact environnemental à Voiron.

Nous venons donc de boucler notre premier exercice. Comme pour une majorité de sociétés d'investissement, cet exercice est largement déficitaire, nous avons mobilisé nos fonds propres pour faire avancer nos deux premiers projets, en complétant avec des comptes courants d'associés. Les **centrales 2016 vont être enfin raccordées au réseau** en janvier pour la première et suivra en février la deuxième installation. Ce sont les contrôles qui nous ont ralentis alors que jusqu'à la mi-année 2016, nous avons réussi à bien maintenir le cap. Nous serons particulièrement vigilants sur ces délais pour les prochains projets.

Dans cette troisième lettre vous aurez des informations sur tous les nouveaux contacts que nous avons eus. Nous évoquerons sommairement le budget et les deux actions nécessaires pour boucler ce nouvel exercice financier : **trouver un prêt** avec de bonnes conditions et **relancer notre levée de fonds** pour faire progresser notre capital.



Nous avons arrêté la date de notre première **Assemblée Générale Ordinaire, ce sera le vendredi 17 mars** à la salle socio-éducative de La Buisse, bloquez cette date dans vos agendas, en attendant la convocation officielle vers la fin février.

Nous en profiterons pour la coupler avec les décisions de lancer effectivement les deux projets suivants et surtout, procéder à l'inauguration officielle des deux premières unités !

Bonne lecture !

Avec le Collège de gestion de Buxia Énergies, je vous souhaite à toutes et tous une fructueuse année 2017, et bonheur et paix dans vos vies.

Gilles FANGET, Président,



Nos 2 installations 2016 :



Le diable se cache dans les détails ! En effet, une fois les centrales posées, nous avons vraiment eu les difficultés qui se sont multipliées, entre les différents intervenants, il a été compliqué d'enchaîner. Les organismes de contrôles ont fait perdre de précieux mois entre les temps de réponse pour intervenir et les temps de fourniture des certificats. Pour la « Maison Laurent », nous n'attendons plus que la fin de l'intervention du sous-traitant d'Enedis (ex ERDF) pour pouvoir enfin produire nos premiers kWh. Pour la salle socio-éducative, nous attendons pour les jours à venir le contrôle électrique qui nous permettra de commander à Enedis le raccordement, en parallèle, s'agissant d'un Établissement Recevant du Public, nous procéderons à la visite d'agrément du Service de Défense Incendie et de Sécurité (SDIS 38).



Les futurs projets 2017 :

Comme prévu, nous avons pu déposer la demande pour la salle polyvalente de La Buisse, pour laquelle le chantier de rénovation se déroulera de juin à octobre. Nous interviendrons vers la fin de cette période. Nous veillerons à obtenir des engagements fermes avec pénalités de retard auprès des organismes de contrôles pour ne plus gaspiller les semaines avant la mise en service. Côté Billeu, nous avons également déposé la demande au 4^e trimestre 2016. Première installation à 36 kW de puissance, ce sera pour nous un nouveau challenge dans la gestion de projet. L'objectif est de terminer installation, contrôles et raccordement pendant les vacances d'été pour ne pas gêner le fonctionnement de l'établissement.

Ces derniers mois, nous avons fait une présentation de Buxia Énergies aux bureaux municipaux de

Coublevie, Saint Étienne de Crossey et Saint Jean de Moirans. Ces premiers contacts ont permis de mesurer l'engagement certain de ces équipes et leur accueil a été favorable à notre modèle d'affaires.

A St Etienne de Crossey, nous sommes également en contact avec des citoyens très motivés par la transition énergétique et nous allons préparer avec eux un projet, il est encore trop tôt pour parler de dates.

A Saint Jean de Moirans, un article va être publié dans le bulletin municipal et plusieurs actions sont lancées pour les prochains mois, notamment dans le cadre des Journées de l'Environnement en Avril 2017.

Nous avons aussi fait une présentation à un établissement de formation avec lequel nous pourrions avoir beaucoup de synergies. Nous attendons pour mi-janvier l'avis du conseil d'administration avant d'intensifier les actions sur ce projet.



Données financières :

Le budget pour faire les 5 centrales CITE PV² et une ou deux supplémentaires en 2017 serait aux alentours de 200 à 225 k€. La subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sera mobilisable pour un tiers et nous devons engager la totalité des frais prévus avant de recouvrer le solde. Nous visions un niveau de capital à 45 k€ sur ce premier exercice et 2 centrales, nous n'en sommes pas très loin, à presque 42 k€. Donc pour boucler 2016, nous avons eu recours à des comptes courants d'associés. Nous avons engagé depuis août une action pour obtenir un prêt bancaire. D'abord auprès de notre banque, la Banque Populaire, qui par son agence locale n'a pas su trouver les bons outils, adaptés à notre modèle d'affaires. Nous avons donc lancé en décembre une campagne élargissant les contacts à la concurrence et en demandant à plus haut niveau à la Banque Populaire. Nous nous sommes donnés pour objectif de choisir avant fin janvier. Nous pensons demander un prêt pour un montant de 100 k€, sur une durée minimale de 7 ans, idéalement 10. Ceci nous permettra d'assurer une part proche de la moitié du budget des deux premiers exercices, en attendant le recouvrement du solde de la subvention régionale.



Cependant, conformément à nos engagements, nous ne souhaitons pas des niveaux d'endettement trop élevés ; aussi nous souhaitons avoir en regard de ces emprunts un équivalent en capital, ce qui nous donne donc comme **objectif de lever un peu plus 50 k€ de capital supplémentaire en 2017**. Cela reste du domaine du possible avec l'ouverture par les projets dans d'autres communes du Pays Voironnais. Mais bien sûr il sera important que **vous, les tout premiers associés, nous aidiez dans cet objectif d'accroissement capitalistique**. Soit directement pour ceux qui le peuvent, soit indirectement en mobilisant auprès de vos proches et de vos réseaux, de nouveaux associés. Comme le montraient nos simulations, dès la 4^e installation, on entre dans un régime où les risques sont quasiment négligeables et sans décrochage brutal, peu probable, des tarifs en 2017, la viabilité et la rentabilité de Buxia Énergies seront assurées.

Enfin, quelques mots sur les tarifs d'achat. Au deuxième semestre 2016 la politique des tarifs a été reconduite jusqu'à fin 2017. Ils sont donc revus trimestriellement avec une baisse d'environ 2 %.



Vie de votre SAS Buxia Énergies :

Comme annoncé en introduction de cette lettre, nous ferons **l'assemblée Générale Ordinaire le 17 mars**. Nous aurons un complément d'ordre du jour avec des décisions à prendre sur les deux dossiers Salle Polyvalente de La Buisse et École de Bilieu. Nous aurons eu la réponse d'Enedis sur la faisabilité des raccordements. Nous vous présenterons alors les dossiers techniques et financiers pour que vous puissiez décider si vous nous donnez mandat pour exécuter ces deux projets. Tant que nous n'aurons pas ce feu vert, aucun engagement financier ne pourra être pris par le collège de gestion.



Pour rejoindre Buxia Énergies ou pour plus d'informations :

- Page Web : www.buxia-energies.fr, vous y trouverez les documents clefs à télécharger ainsi qu'un formulaire d'adhésion.
- Par courriel : contact@buxia-energies.fr ;
- Par courrier : Buxia Énergies – 125, Rue de la grande montée – 38500 LA BUISSE ;

Le placement d'argent dans Buxia Énergies S.A.S. est-il sûr ?

L'objectif est bien sûr de faire de Buxia Énergies S.A.S. une structure stable et pérenne, destinée à contribuer longtemps à l'ambition d'une énergie réellement plus respectueuse de l'environnement. Votre argent sera bloqué pendant 5 ans, mais avec 4 centrales, un bénéfice sera dégagé avec un rendement estimé à 1 ou 2%. Néanmoins, souscrire au capital de Buxia Énergies S.A.S. inclut un risque financier, comme toute prise d'actions dans le capital d'une société par actions simplifiée.

Plus nous serons nombreux, plus le risque sera faible car les frais liés aux emprunts seront réduits, voire nuls.